Fiche pratique

Demandes de branchements existants - LES PROCEDURES EDF EVOLUENT Groupement d'achats énergies - info Electricité

Toutes les demandes relatives à la facturation, modification de puissance, intégration ou résiliation de point de livraison, mise en service de branchement provisoire passent désormais par votre Espace Client Collectivités.

- 1. Je crée mon Espace Client sur https://entreprises-collectivites.edf.fr
- 2. Je formule ma demande de branchement en intégrant l'Ordre de service en pièce-jointe.

Pourquoi passer par mon Espace client pour une demande de branchement?

- Un numéro de suivi est attribué à ma demande, vous pourrez le communiquer au Service Relation Client en cas de besoin.
- > Un historique de suivi est disponible
- > Un délai de traitement plus sécurisant et par conséquent un délai de traitement plus rapide
- 3. Pour un meilleur suivi, en parallèle de ma demande via mon Espace Client, je transmets l'ordre de service à Hérault Energies, gestionnaire du groupement, à l'adresse mail suivante : s.gaillard@herault-energies.fr

Particularités

Pour les raccordements neufs

préalable à la demande de branchement

Formuler une demande sur la plateforme ENEDIS afin d'obtenir un n° de Point De Livraison (PDL).

Besoin d'aide ou demande urgente? Contactez l'équipe dédiée EDF au 09 70 81 83 19

Besoin d'aide?



→ Demande relative à ma demande de branchement

Etape 1

Toutes demandes relatives à la facturation, modification de puissance, intégration ou résiliation de PDL, branchement provisoire.

Fournisseur

EDF

EDF-Service clients edfgroupements@edf.fr - 09.70.81.83.19

Etape 2

Toutes demandes, à compter du retour de l'ordre de service avec attribution d'un n°SGE, signé par mon fournisseur. Ou pour conseils relatifs à d'éventuels travaux.

Gestionnaire de réseau

ENEDIS

Contactez votre interlocuteur privilégié ENEDIS.



- → remplir mon ordre de service
- → informations sur les marchés?

Gestionnaire du Groupement **Hérault Energies**

Sonia Gaillard s.gaillard@herault-energies.fr 04.67.09.01.01



